

# A.I.P.R. Opérateur Personnel Expérimenté

RIS 36 • Risques spécifiques



## DURÉE

1 jour (6 heures + 1 heure : examen)

## PUBLIC

Personnel intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargé de conduire des engins parmi ceux mentionnés à l'annexe 4 de l'arrêté du 15/02/2012 ou suiveurs, ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT ...

## PREREQUIS

Aucun

## EQUIPEMENTS ET ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel dont les compétences techniques sont régulièrement actualisées.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de stage sera délivrée après un test de contrôle des connaissances. La base de donnée du test et la validation sont nationales.

Durée de validité de l'habilitation : 5 ans

## COÛT

Nous consulter

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT  
Réaliser l'examen QCM permettant la délivrance de l'A.I.P.R.

## CONTENU

- **Pourquoi l'A.I.P.R.**
  - Statistiques accidents
  - Classification des réseaux
  - Réforme anti-endommagement
  - Métiers concernés
  - Personnel concerné
  - Délivrance de l'A.I.P.R.
- **Les réseaux**
  - Risques
  - Conséquences
  - Moyens de protection
- **Les règles de l'art**
  - Déroulement de chantier
  - Marquage piquetage
  - Affleurants
  - Positionnement des réseaux
  - Classes de précisions
- **Conduite à tenir en cas de sinistre**
  - Règle des 4A
- **Test de préparation au QCM**

## DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Présentation en vidéo projection  
Exercices théoriques  
Jeux de mise en situation...